

161 PERSONNES MISES EN ACCUSATION

Pour violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie

35 En détention au quartier pénitentiaire	Idriz Balaj, Ljubiša Beara, Lahi Brahimaj, Valentin Ćorić, Vlastimir Đorđević, Ante Gotovina, Goran Hadžić, Ramush Haradinaj, Radovan Karadžić, Vladimir Lazarević, Milan Lukić, Sredoje Lukić, Sreten Lukić, Mladen Markač, Radivoje Miletić, Ratko Mladić, Mile Mrkšić*, Drago Nikolić, Dragoljub Ojdanić, Vinko Pandurević, Nebojša Pavković, Momčilo Perišić, Milivoj Petković, Vujadin Popović, Slobodan Praljak, Jadranko Prlić, Berislav Pušić, Nikola Šainović, Vojislav Šešelj, Franko Simatović, Jovica Stanišić, Mićo Stanišić, Bruno Stojić, Zdravko Tolimir, Stojan Župljanin. <p style="text-align: right;"><i>*En attente de transfert</i></p>
--	---

PROCÉDURES EN COURS : 35 ACCUSÉS

17 Devant la Chambre d'appel	6 AFFAIRES : Vlastimir Đorđević Ante Gotovina et Mladen Markač Milan Lukić et Sredoje Lukić Momčilo Perišić Vujadin Popović, Ljubiša Beara, Drago Nikolić, Milan Gvero*, Vinko Pandurević, et Radivoje Miletić Nikola Šainović, Sreten Lukić, Dragoljub Ojdanić, Vladimir Lazarević et Nebojša Pavković. <p style="text-align: right;"><i>*libération anticipée le 28 juin 2010</i></p>
17 En cours de procès	8 AFFAIRES : Idriz Balaj, Lahi Brahimaj, Ramush Haradinaj Radovan Karadžić Ratko Mladić Jadranko Prlić, Bruno Stojić, Slobodan Praljak, Milivoj Petković, Valentin Ćorić et Berislav Pušić Vojislav Šešelj Jovica Stanišić et Franko Simatović Mićo Stanišić et Stojan Župljanin Zdravko Tolimir.
1 En attente d'un nouveau procès	1 AFFAIRE : Goran Hadžić.

PROCÉDURES CLOSES : 126 ACCUSÉS

13 Acquittés	Ljube Bošković, Ivan Čermak, Zejnil Delalić, Sefer Halilović, Zoran Kupreškić, Mirjan Kupreškić, Vlatko Kupreškić, Fatmir Limaj, Milan Milutinović, Isak Musliu, Naser Orić, Dragan Papić, Miroslav Radić.	
64 Condamnés	1 En attente de transfert	Mile Mrkšić.
	24 Transférés	Haradin Bala, Vidoje Blagojević, Ljubomir Borovčanin, Miroslav Bralo, Radoslav Brđanin, Ranko Češić, Stanislav Galić, Goran Jelisić, Dario Kordić, Radomir Kovač, Momčilo Krajišnik, Radislav Krstić, Dragoljub Kunarac, Milan Martić, Dragomir Milošević, Darko Mrđa, Mladen Naletilić, Dragan Nikolić, Momir Nikolić, Mlađo Radić, Milomir Stakić, Johan Tarčulovski, Dragan Zelenović, Zoran Žigić.
	36 Ayant purgé leur peine	Zlatko Aleksovski, Predrag Banović, Tihomir Blaškić, Mario Čerkez, Hazim Delić, Damir Došen, Dražen Erdemović, Anto Furundžija, Enver Hadžihasanović, Dragan Jokić, Miodrag Jokić, Drago Josipović, Dragan Kolundžija, Milojica Kos, Milorad Krnojelac, Amir Kubura, Miroslav Kvočka, Esad Landžo, Vinko Martinović, Zdravko Mucić, Dragan Obrenović, Biljana Plavšić, Dragoljub Prcać, Ivica Rajić, Vladimir Šantić, Duško Sikirica, Blagoje Simić, Milan Simić, Veselin Šljivančanin, Pavle Strugar, Duško Tadić, Miroslav Tadić, Stevan Todorović, Mitar Vasiljević, Zoran Vuković, Simo Zarić.
	3 Décédés pendant l'exécution de leur peine	Milan Babić, Rasim Delić, Miroslav Deronjić.
13 Renvoyés devant une juridiction nationale En application de l'article 11 bis	Rahim Ademi, Dušan Fuštar, Momčilo Gruban, Gojko Janković, Vladimir Kovačević, Duško Knežević, Paško Ljubičić, Željko Mejakić, Mirko Norac, Mitar Rašević, Radovan Stanković, Savo Todović, Milorad Trbić.	
36 Décédés, ou dont l'acte d'accusation a été retiré	20 Actes d'accusation retirés	Mirko Babić, Nenad Banović, Zdravko Govedarica, Gruban, Marinko Katava, Dragan Kondić, Predrag Kostić, Goran Lajić, Zoran Marinić, Agim Murtezi, Nedeljko Paspalj, Milan Pavlić, Milutin Popović, Draženko Predojević, Ivan Šantić, Dragomir Šaponja, Željko Savić, Pero Skopljak, Nedjeljko Timarac, Milan Zec.
	10 Décédés avant d'être transférés au Tribunal	Stipo Alilović, Janko Bobetko, Goran Borovnica, Simo Drljača, Dragan Gagović, Janko Janjić, Nikica Janjić, Slobodan Miljković, Željko Ražnatović, Vljeko Stojiljković.
	6 Décédés après transfert au Tribunal	Mehmed Alagić, Đorđe Đukić, Slavko Dokmanović, Milan Kovačević, Slobodan Milošević, Momir Talić.

DÉTAILS DES PROCÉDURES EN COURS : 35 ACCUSÉS

<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">17</div> <p>Devant la Chambre d'appel 6 AFFAIRES</p>	PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DES JUGEMENTS	<p>VLASTIMIR ĐORĐEVIĆ IT-05-87/1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procès du 27 janvier 2009 au 14 juillet 2010 - Jugement rendu le 23 février 2011: 27 ans d'emprisonnement <p>NIKOLA ŠAINOVIĆ, DRAGOLJUB OJDANIĆ, VLADIMIR LAZAREVIĆ, SRETEN LUKIĆ ET NEBOJŠA PAVKOVIĆ IT-05-87</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procès du 10 juillet 2006 au 27 août 2008. - Jugement rendu le 26 février 2009 : Nikola Šainović, Nebojša Pavković, et Sreten Lukić ont été condamnés à 22 ans d'emprisonnement chacun; Dragoljub Ojdanić et Vladimir Lazarević ont été condamnés à 15 ans d'emprisonnement chacun. <p>MILAN LUKIĆ ET SREDOJE LUKIĆ IT-98-32/1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procès du 9 juillet 2008 au 20 mai 2009. - Jugement prononcé le 20 juillet 2009. Milan Lukić a été condamné à la réclusion à perpétuité. Sredoje Lukić a été condamné à 30 ans d'emprisonnement. <p>MOMČILO PERIŠIĆ IT-04-81</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 2 octobre 2008. - Jugement rendu le 6 septembre 2011 : peine de 27 ans d'emprisonnement. <p>VUJADIN POPOVIĆ, LJUBIŠA BEARA, DRAGO NIKOLIĆ, RADIVOJE MILETIĆ, VINKO PANDUREVIĆ ET MILAN GVERO IT-05-88</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procès du 14 juillet 2006 au 15 septembre 2009. - Jugement rendu le 10 juin 2010 : Vujadin Popović et Ljubiša Beara ont été condamnés à la réclusion à perpétuité; Drago Nikolić a été condamné à 35 ans d'emprisonnement; Radivoje Miletić a été condamné à 19 ans d'emprisonnement; Vinko Pandurević a été condamné à 13 ans d'emprisonnement et Milan Gvero a été condamné à 5 ans d'emprisonnement (libération anticipée le 28 juin 2010). <p>ANTE GOTOVINA ET MLADEN MARKAČ IT-06-90</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 11 mars 2008. - Jugement rendu le 15 avril 2011: Ante Gotovina a été condamné à 24 ans d'emprisonnement ; Mladen Markač a été condamné à 18 ans d'emprisonnement. - Ivan Čermak a été acquitté dans ce même jugement.
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">17</div> <p>En cours de procès 8 AFFAIRE</p>	PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DU DÉBUT DES PROCÈS	<p>JADRANKO PRLIĆ, BRUNO STOJIĆ, SLOBODAN PRALJAK, MILIVOJ PETKOVIĆ, VALENTIN ČORIĆ ET BERISLAV PUŠIĆ IT-04-74</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 26 avril 2006. <p>VOJISLAV ŠEŠELJ IT-03-67</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 7 novembre 2007. <p>JOVICA STANIŠIĆ ET FRANKO SIMATOVIĆ IT-03-69</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 28 avril 2008 ; suspendu le 16 mai 2008 ; reprise du procès le 9 juin 2009. <p>MIĆO STANIŠIĆ ET STOJAN ŽUPLJANIN IT-08-91</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 14 septembre 2009. <p>RADOVAN KARADŽIĆ IT-95-5/18</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 26 octobre 2009. <p>ZDRAVKO TOLIMIR IT-05-88/2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 26 février 2010. <p>RAMUSH HARADINAJ, LAHI BRAHIMAJ ET IDRIZ BALAJ IT-04-84</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procès du 5 mars 2007 au 23 janvier 2008. - Jugement rendu le 3 avril 2008 : Ramush Haradinaj : acquitté ; Idriz Balaj : acquitté ; Lahi Brahimaj : 6 ans d'emprisonnement. - Audience d'appel le 28 octobre 2009. Arrêt rendu le 21 juillet 2010 : nouveau procès partiel ordonné. - Ouverture du nouveau procès le 17 août 2011. <p>RATKO MLADIĆ IT-09-92</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du procès le 16 mai 2012.
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">1</div> <p>En attente d'un nouveau procès 1 AFFAIRE</p>		<p>GORAN HADŽIĆ IT-04-75</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté le 20 juillet 2011. - Comparution initiale le 25 juillet 2011 ; Nouvelle comparution le 24 août 2011.

DÉTAILS DES PROCÉDURES CLOUSES : 126 ACCUSÉS

9 ACQUITTÉS EN PREMIÈRE INSTANCE	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">13</div> <p>Acquittés</p>	<p>DRAGAN PAPIĆ IT-95-16</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procès du 17 août 1998 au 11 novembre 1999. Jugement rendu le 14 janvier 2000. <p>ZEJNIL DELALIĆ IT-96-21</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procès du 10 mars 1997 au 15 octobre 1998. - Jugement rendu le 16 novembre 1998. Arrêt rendu le 20 février 2001 : acquittement confirmé.

13**Acquittés**
(suite)

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DE LA DATE DES ARRÊTS

FATMIR LIMAJ ET ISAK MUSLIU	IT-03-66
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 15 novembre 2004 au 1er septembre 2005. - Jugement rendu le 30 novembre 2005. - Arrêt rendu le 27 septembre 2007 : acquittement confirmé. 	
SEFER HALILOVIĆ	IT-01-48
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 31 janvier 2005 au 31 août 2005. - Jugement rendu le 16 novembre 2005. - Arrêt rendu le 16 octobre 2007 : acquittement confirmé. 	
MIROSLAV RADIĆ	IT-95-13/1
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 11 octobre 2005 au 16 mars 2007. - Jugement rendu le 27 septembre 2007. 	
MILAN MILUTINOVIĆ	IT-05-87
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 10 juillet 2006 au 27 août 2008. - Jugement rendu le 26 février 2009. 	
LJUBE BOŠKOSKI	IT-04-82
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 16 avril 2007 au 08 mai 2008. - Jugement rendu le 10 juillet 2008. - Arrêt rendu le 19 mai 2010 : acquittement confirmé. 	
IVAN CERMAK	IT-06-90
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 11 mars 2008 au 01 septembre 2010. - Jugement rendu le 15 avril 2011. 	
4 ACQUITTÉS EN APPEL	
ZORAN KUPREŠKIĆ, MIRJAN KUPREŠKIĆ ET VLATKO KUPREŠKIĆ	IT-95-16
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 17 août 1998 au 10 novembre 1999. - Jugement rendu le 14 janvier 2000 : peines de, respectivement, 10 ans, 8 ans et 6 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 23 octobre 2001. 	
NASER ORIĆ	IT-03-68
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 6 octobre 2004 au 10 avril 2006. - Jugement rendu le 30 juin 2006 : 2 ans d'emprisonnement. - Libéré le 1er juillet 2006. - L'audience d'appel s'est tenue les 1er et 2 avril 2008. - Arrêt rendu le 3 juillet 2008. 	

64**Condamnés**

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

1 EN ATTENTE DE TRANSFERT	
MILE MRKŠIĆ	IT-95-13/1
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 11 octobre 2005 au 16 mars 2007. - Jugement rendu le 27 septembre 2007 : peine de 20 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 5 mai 2009 : peine confirmée. 	
24 TRANSFÉRÉS	
HARADIN BALA	IT-03-66
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 15 novembre 2004 au 1er septembre 2005. - Jugement rendu le 30 novembre 2005 : peine de 13 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 27 septembre 2007 : peine confirmée. - Transféré en France le 14 mai 2008. 	
VIDOJE BLAGOJEVIĆ	IT-02-60
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 14 mai 2003 au 1er octobre 2004. - Jugement rendu le 17 janvier 2005 : peine de 18 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 9 mai 2007 : peine réduite à 15 ans. - Transféré en Norvège le 25 janvier 2008. 	
LJUBOMIR BOROVIČANIN	IT-05-88
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 14 juillet 2006 au 15 septembre 2009. - Jugement rendu le 10 juin 2010 : 17 ans d'emprisonnement. - Ni l'Accusation ni la Défense n'ont interjeté appel du jugement. - Transféré en Danemark le 10 novembre 2011. 	
MIROSLAV BRALO	IT-95-17
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 19 juillet 2005. - Jugement rendu le 7 décembre 2005 : 20 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 2 avril 2007 : peine confirmée. - Transféré en Suède le 1er novembre 2007. 	
RADOSLAV BRĐANIN	IT-99-36
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 23 janvier 2002 au 22 avril 2004. - Jugement rendu le 1er septembre 2004 : peine de 32 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 3 avril 2007 : peine réduite à 30 ans. - Transféré au Danemark le 4 mars 2008. 	
RANKO ČEŠIĆ	IT-95-10/1
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 8 octobre 2003. - Jugement portant condamnation rendu le 11 mars 2004 : peine de 18 ans d'emprisonnement. - Transféré au Danemark le 11 avril 2005. 	

STANISLAV GALIĆ	IT-98-29
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 3 décembre 2001 au 9 mai 2003. - Jugement rendu le 5 décembre 2003 : peine de 20 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 30 novembre 2006 : peine portée à la réclusion à perpétuité. - Transféré en Allemagne le 15 janvier 2009. 	
GORAN JELISIĆ	IT-95-10
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 29 octobre 1998 (avant l'ouverture de son procès) de 31 chefs de l'acte d'accusation. - Procès, pour le seul chef de génocide, du 30 novembre 1998 au 22 septembre 1999. - Jugement rendu le 14 décembre 1999 : peine de 40 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 5 juillet 2001 : peine confirmée. - Transféré en Italie le 29 mai 2003. 	
DARIO KORDIĆ	IT-95-14/2
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 12 avril 1999 au 15 décembre 2000. - Jugement rendu le 26 février 2001 : peine de 25 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 17 décembre 2004 : peine confirmée. - Transféré en Autriche le 8 juin 2006. 	
RADOMIR KOVAČ	IT-96-23 IT-96-23/1
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 20 mars au 22 novembre 2000. - Jugement rendu le 22 février 2002 : peine de 20 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 12 juin 2002 : peine confirmée. - Transféré en Norvège le 28 novembre 2002. 	
MOMČILO KRAJIŠNIK	IT-00-39 & 40
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 3 février 2004 au 31 août 2006. - Jugement rendu le 27 septembre 2006 : peine de 27 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 17 mars 2009 : peine de 20 ans de prison. - Transféré au Royaume-Uni le 7 septembre 2009. 	
RADISLAV KRSTIĆ	IT-98-33
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 13 mars 2000 au 26 juin 2001. - Jugement rendu le 2 août 2001 : peine de 46 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 19 avril 2004 : peine réduite à 35 ans. - Transféré au Royaume-Uni le 20 décembre 2004. 	
DRAGOLJUB KUNARAC	IT-96-23 IT-96-23/1
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 20 mars au 22 novembre 2000. - Jugement rendu le 22 février 2002 : peine de 28 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 12 juin 2002 : peine confirmée. - Transféré en Allemagne le 12 décembre 2002. 	
MILAN MARTIĆ	IT-95-11
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 13 décembre 2005 au 12 janvier 2007. - Jugement rendu le 12 juin 2007 : peine de 35 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 8 octobre 2008 : peine confirmée. - Transféré en Estonie le 26 juin 2009. 	
DRAGOMIR MILOŠEVIĆ	IT-98-29/1
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 11 janvier au 10 octobre 2007. - Jugement rendu le 12 décembre 2007 : peine de 33 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 12 novembre 2009: peine réduite à 29 ans d'emprisonnement - Transféré en Estonie le 22 mars 2011. 	
DARKO MRĐA	IT-02-59
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 24 juillet 2003. - Jugement portant condamnation rendu le 31 mars 2004 : peine de 17 ans d'emprisonnement. - Transféré en Espagne le 23 novembre 2004. 	
MLADEN NALETILIĆ	IT-98-34
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 10 septembre 2001 au 31 octobre 2002. - Jugement rendu le 31 mars 2003 : peine de 20 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 3 mai 2006 : peine confirmée. - Transféré en Italie le 24 avril 2008. 	
DRAGAN NIKOLIĆ	IT-94-2
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 4 septembre 2003. - Jugement portant condamnation rendu le 18 décembre 2003 : peine de 23 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 4 février 2005 : peine réduite à 20 ans d'emprisonnement. - Transféré en Italie le 21 juin 2006. 	
MOMIR NIKOLIĆ	IT-02-60/1
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 7 mai 2003. - Jugement portant condamnation rendu le 2 décembre 2003 : peine de 27 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 8 mars 2006 : peine réduite à 20 ans. - Transféré en Finlande le 11 avril 2007. 	

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

64

Condamnés
(suite)

MLADO RADIĆ	IT-98-30/1
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 28 février 2000 au 19 juillet 2001. - Jugement rendu le 2 novembre 2001 : peine de 20 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 28 février 2005 : peine confirmée. - Transféré en France le 15 novembre 2005. 	
MILOMIR STAKIĆ	IT-97-24
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 16 avril 2002 au 15 avril 2003. - Jugement rendu le 31 juillet 2003 : réclusion à perpétuité. - Arrêt rendu le 22 mars 2006 : peine réduite à 40 ans d'emprisonnement. - Transféré en France le 12 janvier 2007. 	
JOHAN TARČULOVSKI	IT-04-82
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 16 avril 2007 au 8 mai 2008. - Jugement rendu le 10 juillet 2008 : peine de 12 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 19 mai 2010 : peine confirmée. - Transféré en Allemagne le 7 juillet 2011. 	
DRAGAN ZELENOVIĆ	IT-96-23/2
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 17 janvier 2007. - Jugement portant condamnation rendu le 4 avril 2007 : peine de 15 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 31 octobre 2007 : peine confirmée. - Transféré en Belgique le 27 février 2008. 	
ZORAN ŽIGIĆ	IT-98-30/1
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 28 février 2000 au 19 juillet 2001. - Jugement rendu le 2 novembre 2001 : peine de 25 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 28 février 2005 : peine confirmée. - Transféré en Autriche le 8 juin 2006. 	

36 AYANT PURGÉ LEUR PEINE

ZLATKO ALEKSOVSKI	IT-95-14/1
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 6 janvier 1998 au 23 mars 1999. - Jugement rendu le 7 mai 1999 : peine de 2 ans et demi d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 24 mars 2000 : peine alourdie et portée à 7 ans d'emprisonnement. - Transféré en Finlande le 22 septembre 2000. - Libération anticipée accordée le 14 novembre 2001. 	
PREDRAG BANOVIĆ	IT-02-65/1
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 26 juin 2003. - Jugement portant condamnation rendu le 28 octobre 2003 : 8 ans d'emprisonnement. - Transféré en France le 28 juillet 2004. - Libération anticipée accordée le 3 septembre 2008. 	
TIHOMIR BLAŠKIĆ	IT-95-14
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 24 juin 1997 au 30 juillet 1999. - Jugement rendu le 3 mars 2000 : peine de 45 ans. - Arrêt rendu le 29 juillet 2004 : peine réduite à 9 ans. - Libération anticipée accordée le 29 juillet 2004. - Le 29 juillet 2005, le Procureur a demandé la révision de l'affaire. - Le 23 novembre 2006, la Chambre d'appel a rendu une décision publique rejetant la demande en révision du Procureur. 	
MARIO ČERKEZ	IT-95-14/2
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 12 avril 1999 au 15 décembre 2000. - Jugement rendu le 26 février 2001 : peine de 15 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 17 décembre 2004 : peine réduite à 6 ans. - Libération le 2 décembre 2004 au terme de sa peine. 	
HAZIM DELIĆ	IT-96-21
<ul style="list-style-type: none"> - Procès du 10 mars 1997 au 15 octobre 1998. - Jugement rendu le 16 novembre 1998 : 20 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 20 février 2001 : renvoi devant la Chambre de première instance. - Jugement portant condamnation rendu le 9 octobre 2001 : peine de 18 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 8 avril 2003 : peine confirmée. - Transféré en Finlande le 9 juillet 2003. - Libération anticipée accordée le 24 juin 2008. 	
DAMIR DOŠEN	IT-95-8
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 19 septembre 2001. - Jugement portant condamnation rendu le 13 novembre 2001 : peine de 5 ans d'emprisonnement. - Transféré en Autriche le 10 mai 2002. - Libération anticipée accordée le 28 février 2003. 	
DRAŽEN ERDEMOVIĆ	IT-96-22
<ul style="list-style-type: none"> - A plaidé coupable le 31 mai 1996. - Jugement portant condamnation rendu le 29 novembre 1996 : peine de 10 ans d'emprisonnement. - Arrêt rendu le 7 octobre 1997 : affaire renvoyée devant une Chambre de première instance pour donner l'opportunité à l'accusé de plaider à nouveau. - Second jugement portant condamnation rendu le 5 mars 1998 : peine de 5 ans d'emprisonnement. - Transféré en Norvège le 26 août 1998. - Libération anticipée accordée le 13 août 1999. 	

64

Condamnés
(suite)

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ANTO FURUNDŽIJA

IT-95-17/1

- Procès du 8 juin au 10 décembre 1998.
- Jugement rendu le 10 décembre 1998 : peine de 10 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 21 juillet 2000 : peine confirmée.
- Transféré en Finlande le 22 septembre 2000.
- Libération anticipée accordée le 29 juillet 2004.

ENVER HADŽIHASANOVIĆ

IT-01-47

- Procès du 2 décembre 2003 au 15 juillet 2005.
- Jugement rendu le 15 mars 2006 : peine de 5 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 22 avril 2008 : peine réduite à 3 ans et demi de prison.
- Libéré après que la Chambre d'appel a rendu son arrêt.

DRAGAN JOKIĆ

IT-02-60

- Procès du 14 mai 2003 au 1er octobre 2004.
- Jugement rendu le 17 janvier 2005 : peine de 9 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 9 mai 2007 : peine confirmée.
- Transféré en Autriche le 22 décembre 2008.
- Libération anticipée accordée le 13 janvier 2010.

MIODRAG JOKIĆ

IT-01-42

- A payé coupable le 27 août 2003.
- Jugement rendu le 18 mars 2004 : peine de 7 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 30 août 2005 : peine confirmée.
- Transféré au Danemark le 5 octobre 2006.
- Libération anticipée accordée le 1er septembre 2008.

DRAGO JOSIPOVIĆ

IT-95-16

- Procès du 17 août 1998 au 10 novembre 1999.
- Jugement rendu le 14 janvier 2000 : peine de 15 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 23 octobre 2001 : peine réduite à 12 ans.
- Transféré en Espagne le 9 avril 2002.
- Libération anticipée accordée le 30 janvier 2006.

DRAGAN KOLUNDŽIJA

IT-95-8

- A plaidé coupable le 4 septembre 2001.
- Jugement portant condamnation rendu le 13 novembre 2001 : peine de 3 ans d'emprisonnement.
- Libération anticipée accordée le 5 décembre 2001.

MILOJICA KOS

IT-98-30/1

- Procès du 28 février 2000 au 19 juillet 2001.
- Jugement rendu le 2 novembre 2001 : peine de 6 ans d'emprisonnement.
- Libération anticipée accordée le 31 juillet 2002.

MILORAD KRNOJELAC

IT-97-25

- Procès du 30 octobre 2000 au 20 juillet 2001.
- Jugement rendu le 15 mars 2002 : peine de 7 ans et demi d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 17 septembre 2003 : peine alourdie et portée à 15 ans.
- Transféré en Italie le 11 avril 2006.
- Libération anticipée accordée le 9 juillet 2009.

AMIR KUBURA

IT-01-47

- Procès du 2 décembre 2003 au 15 juillet 2005.
- Jugement rendu le 15 mars 2006 : peine de 2 ans et demi d'emprisonnement.
- Libération anticipée accordée le 11 avril 2006.
- Arrêt rendu le 22 avril 2008 : peine réduite à 2 ans.

MIROSLAV KVOČKA

IT-98-30/1

- Procès du 28 février 2000 au 19 juillet 2001.
- Jugement rendu le 2 novembre 2001 : peine de 7 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 28 février 2005 : peine confirmée.
- Libération anticipée accordée le 30 mars 2005.

ESAD LANDŽO

IT-96-21

- Procès du 10 mars 1997 au 15 octobre 1998.
- Jugement rendu le 16 novembre 1998 : peine de 15 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 20 février 2001 : renvoi devant la Chambre de première instance aux fins de révision de la peine.
- Jugement de la Chambre de première instance portant condamnation rendu le 9 octobre 2001 : peine de 15 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 8 avril 2003 : peine confirmée.
- Transféré en Finlande le 9 juillet 2003. Libération anticipée accordée le 13 avril 2006.

VINKO MARTINOVIĆ

IT-98-34

- Procès du 10 septembre 2001 au 31 octobre 2002.
- Jugement rendu le 31 mars 2003 : peine de 18 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 3 mai 2006 : peine confirmée.
- Transféré en Italie le 9 mai 2008.
- Libération anticipée accordée le 16 décembre 2011.

ZDRAVKO MUCIĆ

IT-96-21

- Procès du 10 mars 1997 au 15 octobre 1998.
- Jugement rendu le 16 novembre 1998 : peine de 7 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 20 février 2001 : renvoi devant la Chambre de première instance aux fins de révision de la peine.
- Jugement de la Chambre de première instance portant condamnation rendu le 9 octobre 2001 : peine de 9 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 8 avril 2003 : peine confirmée.
- Libération anticipée accordée le 9 juillet 2003.

DRAGAN OBRENOVIĆ

IT-02-60/2

- A plaidé coupable le 21 mai 2003, au cours de son procès.
- Jugement portant condamnation rendu le 10 décembre 2003 : peine de 17 ans d'emprisonnement.
- Transféré en Norvège le 18 juin 2004.
- Libération anticipée accordée le 21 septembre 2011.

BILJANA PLAVŠIĆ

IT-00-39 & 40/1

- A plaidé coupable le 2 octobre 2002.
- Jugement portant condamnation rendu le 27 février 2003 : peine de 11 ans d'emprisonnement.
- Transférée en Suède le 26 juin 2003.
- Libération anticipée accordée le 27 octobre 2009.

DRAGOLJUB PRCAĆ

IT-98-30/1

- Procès du 28 février 2000 au 19 juillet 2001.
- Jugement rendu le 2 novembre 2001 : peine de 5 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 28 février 2005 : peine confirmée.
- Libéré le 4 mars 2005 après avoir purgé sa peine.

IVICA RAJIĆ

IT-95-12

- A plaidé coupable le 26 octobre 2005.
- Jugement rendu le 8 mai 2006 : peine de 12 ans d'emprisonnement.
- Transféré en Espagne le 13 avril 2007.
- Libération anticipée accordée le 22 août 2011.

VLADIMIR ŠANTIĆ

IT-95-16

- Procès du 17 août 1998 au 10 novembre 1999.
- Jugement le 14 janvier 2000 : peine de 25 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 23 octobre 2001 : peine réduite à 18 ans.
- Transféré en Espagne le 11 avril 2002.
- Libération anticipée accordée le 16 février 2009.

VESELIN ŠLJIVANČANIN

IT-95-13/1

- Procès du 11 octobre 2005 au 16 mars 2007
- Jugement rendu le 27 septembre 2007 : peine de 5 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 5 mai 2009 : 17 ans d'emprisonnement.
- Le 14 juillet 2010, une révision de l'arrêt a été ordonnée.
- Arrêt relatif à la demande en révision rendu le 8 décembre 2010 : peine réduite à 10 ans.
- Libération anticipée accordée le 7 juillet 2010.

DUŠKO SIKIRICA

IT-95-8

- A plaidé coupable le 19 septembre 2001, au cours du procès.
- Jugement portant condamnation rendu le 13 novembre 2001 : peine de 15 ans d'emprisonnement.
- Transféré en Autriche le 10 mai 2002.
- Libération anticipée le 21 juillet 2010.

BLAGOJE SIMIĆ

IT-95-9

- Procès du 10 septembre 2001 au 4 juillet 2003.
- Jugement rendu le 17 octobre 2003 : peine de 17 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 28 novembre 2006 : peine réduite à 15 ans.
- Transféré au Royaume-Uni le 27 mars 2007.
- Libération anticipée accordée le 15 février 2011.

MILAN SIMIĆ

IT-95-9/2

- Ouverture du procès le 10 septembre 2001
- A plaidé coupable le 15 mai 2002, au cours du procès.
- Jugement rendu le 17 octobre 2002 : peine de 5 ans d'emprisonnement.
- Libération anticipée accordée le 27 octobre 2003.

PAVLE STRUGAR

IT-01-42

- Procès du 16 décembre 2003 au 9 septembre 2004.
- Jugement rendu le 31 janvier 2005 : peine de 8 ans d'emprisonnement.
- Chacune des deux parties ayant retiré son appel, la Chambre d'appel a déclaré la procédure close le 20 septembre 2006.
- Le 7 juin 2007, la Chambre d'appel a fait droit à une requête de la Défense aux fins de réouverture de la procédure d'appel.
- L'audience d'appel s'est tenue le 23 avril 2008.
- Arrêt rendu le 17 juillet 2008 : peine de 7 ans et demi d'emprisonnement.
- Libération anticipée accordée le 16 janvier 2009.

64

Condamnés
(suite)

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DUŠKO TADIĆ

IT-94-1

- Procès du 7 mai au 28 novembre 1996.
- Jugement rendu le 14 juillet 1997 : peine de 20 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 15 juillet 1999 : reconnu coupable de 9 chefs d'accusation supplémentaires.
- Jugement portant condamnation relatif aux chefs d'accusation supplémentaires rendu le 11 novembre 1999.
- Arrêt de la Chambre d'appel portant condamnation rendu le 26 janvier 2000 : 20 ans d'emprisonnement.
- Transféré en Allemagne le 31 octobre 2000.
- Libération anticipée accordée le 17 juillet 2008.

MIROSLAV TADIĆ

IT-95-9

- Procès du 10 septembre 2001 au 4 juillet 2003.
- Jugement rendu le 17 octobre 2003 : 8 ans d'emprisonnement.
- Libération anticipée accordée le 3 novembre 2004.

STEVAN TODOROVIĆ

IT-95-9/1

- A plaidé coupable le 13 décembre 2000.
- Jugement portant condamnation rendu le 31 juillet 2001 : peine de 10 ans d'emprisonnement.
- Transféré en Espagne le 11 décembre 2001.
- Libération anticipée accordée le 22 juin 2005.

MITAR VASILJEVIĆ

IT-98-32

- Procès du 10 septembre 2001 au 14 mars 2002.
- Jugement rendu le 29 novembre 2002 : peine de 20 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 25 février 2004 : peine réduite à 15 ans.
- Transféré en Autriche le 6 juillet 2004.
- Libération anticipée accordée le 12 mars 2010.

ZORAN VUKOVIĆ

IT-96-23 | IT-96-23/1

- Procès du 20 mars au 22 novembre 2000.
- Jugement rendu le 22 février 2001 : peine de 12 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 12 juin 2002 : peine confirmée.
- Transféré en Norvège le 28 novembre 2002.
- Libération anticipée accordée le 11 mars 2008.

SIMO ZARIĆ

IT-95-9

- Procès du 10 septembre 2001 au 4 juillet 2003.
- Jugement rendu le 17 octobre 2003 : peine de 6 ans d'emprisonnement.
- Libération anticipée accordée le 21 janvier 2004.

3 DÉCÉDÉS PENDANT L'EXÉCUTION DE LEUR PEINE**MILAN BABIĆ**

IT-03-72

- A plaidé coupable le 27 janvier 2004.
- Jugement portant condamnation rendu le 29 juin 2004 : peine de 13 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 18 juillet 2005 : peine confirmée.
- Transféré pour l'exécution de sa peine le 19 septembre 2005.
- S'est suicidé le 5 mars 2006 au quartier pénitentiaire des Nations Unies, alors qu'il était revenu à La Haye pour témoigner au procès de Milan Martić.

RASIM DELIĆ

IT-04-83

- Procès du 9 juillet 2007 au 11 juin 2008.
- Jugement rendu le 15 septembre : peine de 3 ans d'emprisonnement.
- Audience d'appel le 19 janvier 2010.
- Accusé décédé le 16 avril 2010.
- Jugement déclaré définitif le 29 juin 2010.

MIROSLAV DERONJIĆ

IT-02-61

- A plaidé coupable le 30 septembre 2003.
- Jugement portant condamnation rendu le 30 mars 2004 : peine de 10 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 20 juillet 2005 : peine confirmée.
- Transféré en Suède le 24 novembre 2005.
- Décédé de mort naturelle le 19 mai 2007, alors qu'il purgeait sa peine.

13 RENVOYÉS DEVANT UNE JURISDICTION NATIONALE**GOJKO JANKOVIĆ**

IT-96-23/2

- Décision de renvoi devant les autorités de Bosnie-Herzégovine rendue le 22 juillet 2005.
- Décision de renvoi confirmée par la Chambre d'appel le 15 novembre 2005.
- Accusé transféré le 8 décembre 2005.
- Jugement rendu le 16 février 2007 : peine de 34 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 19 novembre 2007 : peine confirmée.

RADOVAN STANKOVIĆ

IT-96-23/2

- Décision de renvoi devant les autorités de Bosnie-Herzégovine rendue le 17 mai 2005.
- Appel rejeté et décision de renvoi confirmée par la Chambre d'appel, le 1er septembre 2005.
- Accusé transféré le 29 septembre 2005.
- Jugement rendu le 14 novembre 2006 : peine de 16 ans d'emprisonnement.
- Arrêt prononcé le 28 mars 2007 : peine portée à 20 ans d'emprisonnement.

64**Condamnés**
(suite)

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

13**Renvoyés**
devant une
jurisdiction
nationale
En application
de l'article 11 bis

PAR NUMÉRO D'AFFAIRE

SAVO TODOVIĆ ET MITAR RAŠEVIĆ IT-97-25/1

- Décision de la Formation de renvoi rendue le 8 juillet 2005 : renvoi de l'affaire aux autorités de Bosnie-Herzégovine.
- La Défense de Savo Todović a fait appel.
- Le 23 février 2006, la Chambre d'appel a ajourné l'application de la décision de la Formation de renvoi concernant Mitar Rašević jusqu'à ce qu'une nouvelle décision soit rendue concernant l'acte d'accusation utilisé au procès.
- La Formation de renvoi a confirmé, par une décision rendue le 31 mai 2006, le renvoi de l'affaire devant les autorités de Bosnie-Herzégovine.
- La Défense de Savo Todović a de nouveau interjeté appel.
- La décision de renvoi a été confirmée par la Chambre d'appel le 4 septembre 2006.
- Les accusés ont été transférés le 3 octobre 2006.
- Le 28 février 2008, la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine a condamné Mitar Rašević et Savo Todović à, respectivement, 8 ans et demi et 12 ans et demi d'emprisonnement.
- Le 6 novembre 2008, la Chambre d'appel a réduit la peine de Mitar Rašević à 7 ans d'emprisonnement.

PAŠKO LJUBIČIĆ IT-00-41

- Décision de la Formation de renvoi rendue le 12 avril 2006 : affaire renvoyée devant les autorités de Bosnie-Herzégovine.
- Décision de renvoi de l'affaire confirmée par la Chambre d'appel le 4 juillet 2006.
- Accusé transféré le 22 septembre 2006.
- Condamnation à une peine de 10 ans d'emprisonnement après un accord sur le plaidoyer conclu avec l'Accusation le 29 avril 2008.

VLADIMIR KOVAČEVIĆ IT-01-42/2

- Décision de la Formation de renvoi rendue le 17 novembre 2006 : affaire renvoyée devant les autorités de Serbie.
- Décision rendue par la Chambre d'appel le 28 mars 2007 rejetant l'appel interjeté contre la décision de la Formation de renvoi.
- Le 5 décembre 2007, le Tribunal de district de Belgrade a rendu une décision par laquelle il déclarait l'accusé inapte à être jugé.

ŽELJKO MEJAKIĆ, MOMČILO GRUBAN, DUŠAN KNEŽEVIĆ ET DUŠAN FUŠTAR IT-02-65

- Audience du 20 juillet 2005 : décision de renvoi devant les autorités de Bosnie-Herzégovine.
- Décision de renvoi de l'affaire confirmée par la Chambre d'appel le 7 avril 2006.
- Transfert des accusés le 9 mai 2006.
- Dušan Fuštar a été condamné, le 22 avril 2008, à une peine de 9 ans d'emprisonnement, après avoir conclu un accord sur le plaidoyer.
- Jugement rendu le 30 mai 2008 concernant Željko Mejakić : peine de 21 ans d'emprisonnement ; Momčilo Gruban : 11 ans d'emprisonnement ; et Dušan Knežević : 31 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 16 juillet 2009, peines confirmées pour Željko Mejakić et Dušan Knežević. Peine réduite à 7 ans d'emprisonnement pour Momčilo Gruban.

RAHIM ADEMI ET MIRKO NORAC IT-04-78

- Décision de la Formation de renvoi rendue le 14 septembre 2005 : renvoi de l'affaire devant les autorités de Croatie.
- Affaire transférée le 1er novembre 2005.
- Le 30 mai 2008, la Cour de Zagreb a acquitté Rahim Ademi et prononcé contre Mirko Norac une peine de 7 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu par la Cour suprême de Croatie le 18 novembre 2009 : acquittement confirmé pour Rahim Ademi; peine de Mirko Norac réduite à 6 ans d'emprisonnement.

MILORAD TRBIĆ IT-05-88/1

- Décision de la Formation de renvoi rendue le 27 avril 2007 : renvoi devant les autorités de Bosnie-Herzégovine.
- Accusé transféré le 11 juin 2007.
- Jugement rendu le 16 octobre 2009 : peine de 30 ans d'emprisonnement.
- Arrêt rendu le 21 octobre 2010 : peine confirmée.

20 ACTES D'ACCUSATION RETIRÉS**MARINKO KATAVA** IT-95-16

- Chefs d'accusation retirés le 19 décembre 1997.

IVAN ŠANTIĆ ET PERO SKOPLJAK IT-95-14

- Chefs d'accusation retirés le 19 décembre 1997.

DRAGAN KONDIĆ, GORANLAJIĆ, DRAGOMIR SAPONJA ET NEDJELJKO TIMARAC IT-95-8

- Avis de retrait le 5 mai 1998.

MIRKO BABIĆ, ZDRAVKO GOVEDARICA, GRUBAN, PREDRAG KOSTIĆ, NEDELJKO PASPALJ, MILAN PAVLIĆ, MILUTIN POPOVIĆ, DRAŽENKO PREDOJEVIĆ ET ZELJKO SAVIĆ IT-95-4

- Avis de retrait le 12 mai 1998.

NENAD BANOVIĆ IT-95-8

- Chefs d'accusation retirés le 10 avril 2002.

MILAN ZEC IT-01-42

- Ordonnance autorisant le retrait des accusations rendue le 26 juillet 2002.

13

**Renvoyés
devant une
juridiction
nationale**
En application
de l'article 11 bis
(suite)

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

36

**Décédés,
ou dont l'acte
d'accusation
a été retiré**

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

36	Décédés, ou dont l'acte d'accusation a été retiré	PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE	ZORAN MARINIĆ IT-95-14
			- Avis de retrait le 3 octobre 2002.
			AGIM MURTEZI IT-03-66
			- Chefs d'accusation retirés le 28 février 2003.
			10 DÉCÉDÉS AVANT LEUR TRANSFERT AU TRIBUNAL
			Stipo Alilović, Janko Bobetko, Goran Borovnica, Simo Drljača, Dragan Gagović, Janko Janjić, Nikica Janjić, Slobodan Miljković, Željko Ražnjatović, Vlatko Stojiljković.
			6 DÉCÉDÉS APRÈS LEUR TRANSFERT AU TRIBUNAL
			MEHMED ALAGIĆ IT-01-47
			- Décédé le 7 mars 2003, de mort naturelle, pendant une période de libération provisoire.
			- Procédure déclarée close le 21 mars 2003.
			SLAVKO DOKMANOVIĆ IT-95-13
			- S'est suicidé au quartier pénitentiaire des Nations Unies le 29 juin 1998.
			- Procédure déclarée close le 15 juillet 1998.
36	Décédés, ou dont l'acte d'accusation a été retiré	PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE	MARINKO KATAVA IT-95-16
			- Chefs d'accusation retirés le 19 décembre 1997.
			- Libéré pour raisons de santé.
			- Décédé le 18 mai 1996.
			- Procédure déclarée close le 29 mai 1996.
			MILAN KOVAČEVIĆ IT-97-24
- Décédé de mort naturelle au quartier pénitentiaire des Nations Unies, le 1er août 1998.			
- Procédure déclarée close le 24 août 1998.			
			SLOBODAN MILOŠEVIĆ IT-02-54
			- Décédé de mort naturelle au quartier pénitentiaire des Nations Unies, le 11 mars 2006.
			- Procédure déclarée close le 14 mars 2006.
			MOMIR TALIĆ IT-99-36/1
			- Mis en liberté provisoire, pour raisons de santé, le 20 septembre 2002.
			- Ce même jour, l'instance le concernant a été disjointe de celle concernant Radoslav Brdanin.
			- Décédé le 28 mai 2003.
			- Procédure déclarée close le 12 juin 2003.
20	Ont plaidé coupable	ORDRE ALPHABÉTIQUE	20 ONT PLAIDÉ COUPABLE
			Milan Babić : 27 janvier 2004 Predrag Banović : 26 juin 2003 Miroslav Bralo : 19 juillet 2005 Ranko Češić : 8 octobre 2003 Miroslav Deronjić : 30 septembre 2003 Damir Došen : 19 septembre 2001 Dražen Erdemović : 14 janvier 1998 Miodrag Jokić : 27 août 2003 Goran Jelisić : 29 octobre 1998 Dragan Kolundžija : 4 septembre 2001 Darko Mrđa : 24 juillet 2003 Dragan Nikolić : 4 septembre 2003 Momir Nikolić : 7 mai 2003 Dragan Obrenović : 21 mai 2003 Biljana Plavšić : 2 octobre 2002 Ivica Rajić : 26 octobre 2005 Duško Sikirica : 19 septembre 2001 Milan Simić : 15 mai 2002 Stevan Todorović : 13 décembre 2000 Dragan Zelenović : 17 janvier 2007.
			<i>Voir plus haut pour des informations sur les affaires.</i>